

Accueil de l'enfance : des réponses à apporter à la pénurie de personnel

Communiqué de presse, le 14 juillet 2023

La pénurie de personnel est alarmante pour le secteur de l'accueil de l'enfance, parfois au détriment de la qualité des prestations et par conséquent à l'encontre des besoins des enfants et des familles. Afin d'apporter des réponses constructives, il apparaît de plus en plus urgent de définir une stratégie cohérente.

Tout le monde semble s'accorder sur le fait que l'accueil de l'enfance (accueil collectif de la petite enfance, accueil collectif parascolaire, accueil familial de jour) joue un rôle essentiel pour notre pays. Par ailleurs, l'expertise démontre que l'accueil de l'enfance fait sens uniquement si l'offre est de qualité et que les prestations d'encouragement sont accessibles à tous les enfants. Cette acceptation demeure toutefois fragile : pour certains la responsabilité des plus jeunes relève uniquement de la famille, voire des mères – occultant ainsi la responsabilité de la société vis-à-vis des 0-12 ans.

Face aux évolutions sociétales, l'accueil de l'enfance se complexifie

Ces dernières années, l'investissement public et privé dans les offres d'accueil s'est constamment accru. Parallèlement, les missions du champ se sont étendues (éducation, socialisation, prévention, accompagnement de la parentalité, inclusion des enfants à besoins spécifiques, entre autres). Cette complexification rend le domaine d'autant plus passionnant mais nécessite également des moyens pour s'adapter aux évolutions de la société. Pour un service de proximité, les défis restent de taille : manque de places, coûts élevés pour les familles, iniquité des offres et désormais pénurie de personnel tant au niveau des équipes éducatives que des directions.

Exigeant un haut niveau de compétences, de responsabilité et de créativité, les métiers de l'enfance sont enrichissants et s'éloignent de l'image selon laquelle le dévouement et le sourire se suffiraient en soi pour rendre les enfants acteurs et actrices de leur développement. Malgré l'intérêt que peuvent susciter les professions de l'accueil de l'enfance, la pénurie de personnel devient alarmante non seulement du point de vue de l'accompagnement socio-éducatif des 0-12 ans mais également du fait que, pour une majorité des familles, un double revenu est désormais incontournable pour assurer les dépenses du ménage.

Une pénurie de personnel importante

Le champ de l'accueil de l'enfance connaît une pénurie de personnel importante. Différents facteurs peuvent expliquer la situation. Comme pour d'autres secteurs d'activité, dans une certaine mesure et en particulier pour les cadres, la vague de retraites des « baby-boomers » n'est pas à négliger. Pareillement à d'autres services de « care » souvent non reconnus à leur juste valeur, 90% de femmes travaillent dans l'accueil de l'enfance et œuvrent fréquemment à temps partiel.

Le secteur est aussi confronté à des spécificités propres. Le développement du champ durant ces dernières décennies a conduit à une croissance des places d'accueil, ce qui implique une augmentation du besoin en personnel. Les conditions de travail restent encore souvent inadéquates face aux besoins des enfants, ce qui engendre des reconversions ou provoque l'épuisement professionnel, un renouvellement du personnel conséquent et des réorientations professionnelles dont le coût est élevé pour la collectivité. Notons aussi qu'un manque de professionnel·les peut conduire à un stress physique et/ou psychologique, entraînant à son tour des répercussions sur les enfants.

Quelles solutions ?

Afin de répondre à la pénurie de personnel et au besoin d'augmenter le nombre de places, la tentation de diminuer les exigences de formation, de maximiser le ratio d'encadrement des enfants, d'agir sur les salaires ou encore de se décharger de la responsabilité de l'accueil de l'enfance apparaissent comme de potentielles solutions. Depuis plus d'une dizaine d'années, le canton de Neuchâtel ne parvient ni à modifier sa base légale ni à augmenter les salaires pour répondre aux recommandations des directions de structure. À Genève un référendum cantonal est annoncé, à la suite de la remise en cause des usages professionnels pour les structures privées de la petite enfance. À Fribourg le peuple est amené à voter un paquet de désenchevêtrèrent des tâches ; l'accueil extrafamilial y est confié intégralement aux communes, à l'exception de la surveillance, alors que les acteurs du champ en appellent à une harmonisation cantonale. En suisse alémanique, la plupart des cantons réfléchissent à l'introduction de « bons de garde », dont le risque est de s'éloigner d'une vision cohérente du domaine.

Recommandations de Pro Enfance

Les métiers de l'enfance sont nécessaires pour toute la collectivité. Il faut en prendre soin. Différentes mesures sont possibles pour répondre à la pénurie du personnel et permettre aux 0-12 ans de vivre leur enfance :

- Renforcer la formation initiale en soutenant les écoles de formation et les places de formation.
- Garantir des conditions de travail pour assurer la continuité des engagements professionnels du personnel éducatif. Cela implique des conditions-cadres répondant aux responsabilités : taux d'encadrement des enfants adéquats, temps de travail hors enfants, possibilités de formation continue et de supervision, aménagement des espaces répondant aux besoins individuels dans un cadre collectif.
- Renforcer l'identité professionnelle des équipes éducatives et reconnaître explicitement les compétences complexes liées au secteur d'activité : exige du personnel éducatif qualifié et des directions formées, des rémunérations en adéquation et des possibilités d'évolution professionnelle.
- Rendre cohérent la prise en charge de tous les enfants de 0-12 ans qui en ont besoin : une coordination et une répartition claire des compétences entre les échelons politiques, y c. en matière de financement stable et pérenne. La qualité et le contrôle des conditions-cadres doivent relever de la compétence des cantons, en concertation avec les villes et les communes.
- Instituer un article constitutionnel fédéral ou une base légale soutenant l'accueil de l'enfance et un observatoire national de l'enfance.
- Impliquer les acteurs concernés pour approfondir la thématique, échanger sur les pratiques favorables aux questionnements et aux possibilités d'alternatives comme celles du congé parental qui permettrait de diminuer la demande de places d'accueil.

Information

- Alexandre Bédât, président – alexandre.bedat@saint-imier.ch – 079 257 24 26
- Sandrine Bavaud, secrétaire générale – sandrine.bavaud@proenfance.ch – 079 786 03 16

Pro Enfance

Créée le 14 octobre 2014, Pro Enfance – plateforme romande pour l'accueil de l'enfance – est une association à but non lucratif, qui a pour mission de regrouper et de représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands. Elle met son expertise au service du développement du domaine en collaboration avec d'autres instances nationales. Pour assurer une cohérence de la prise en charge des enfants de 0 à 12 ans, Pro Enfance regroupe l'accueil en institution de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour. L'association articule plus largement ses actions avec la politique de l'enfance et celle de la famille.